

High Commission
For the Republic of Cameroon
In Canada



Haut-Commissariat
Pour la République du Cameroun
Au Canada

No. 001 /HCO

Ottawa, le **30 JAN. 2020**

COMMUNIQUE

Le Haut-Commissariat du Cameroun au Canada porte à la Connaissance de la Communauté camerounaise du Canada que suite au déclenchement le 31 décembre 2019 de l'épidémie du Coronavirus en République Populaire de Chine, le Gouvernement camerounais a procédé au renforcement de la surveillance épidémiologique aux points d'entrées aériens et maritimes du pays et demeure en alerte pour faire face à une éventuelle pandémie due à ce virus.

Les populations vivant au Cameroun ont été invitées à la vigilance et au respect des mesures d'hygiène.

Pour sa part, le Poste invite les membres de la Communauté camerounaise à suivre fidèlement les mesures de prévention prescrites par les Autorités canadiennes.

Ci-joint, le Communiqué publié par le Ministère de la Santé Publique publié le 28 janvier 2020. -

P.J. : 1



Anu'a-Gheyle Solomon Azoh-Mbi

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE COMMUNICATION

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNICATION UNIT

D13-34

N° _____/MINSANTE/SG/CELCOM

Yaoundé, le 28 JAN 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

EPIDEMIE CAUSEE PAR UN NOUVEAU TYPE DE CORONAVIRUS EN CHINE

Depuis le 31 décembre 2019, une épidémie causée par un nouveau type de coronavirus sévit en Chine avec une propagation internationale dans les pays comme la Thaïlande, le Japon, la Corée du Sud, les Etats-Unis y compris la France. La maladie se caractérise par des symptômes traduisant une affection des voies respiratoires à type de toux, douleur de la gorge, écoulement nasal et/ou de difficultés respiratoires parfois accompagnée de fièvre pouvant conduire au décès. Le virus se transmet principalement de l'animal à l'être humain, mais la transmission interhumaine est également possible.

Le Ministre de la Santé Publique rappelle qu'à ce stade, aucune restriction de trafic ou de commerce international n'est conseillée. Il a instruit de renforcer la surveillance épidémiologique aux points d'entrées aériens et maritimes, de communiquer sur le risque et de renforcer le mécanisme national pour faire face à une éventuelle pandémie de grippe due à ce nouveau type de coronavirus.

Le Ministre de la Santé Publique invite les populations à plus de vigilance et à respecter les règles élémentaires d'hygiène :

- Se laver les mains régulièrement avec de l'eau propre et du savon ou utiliser une solution hydro alcoolique
- Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude lorsqu'on tousse ou éternue
- Eviter tout contact étroit avec toute personne présentant des symptômes de type grippal ou avec des animaux sauvages et d'élevage
- Bien cuire la viande et les œufs avant de les consommer.

Par ailleurs, toute personne ayant effectué un voyage hors du Cameroun ou ayant été en contact avec un voyageur malade, et qui présente les symptômes sus-évoqués dans les 14 derniers jours précédant le début de la maladie, doit immédiatement composer le 1510 afin d'être pris en charge. Le personnel soignant doit également renforcer les mesures de prévention et déclarer tout cas suspect selon les directives en vigueur.

Pour toute information supplémentaire le numéro d'appel gratuit 1510 est ouvert à tous et fonctionne de 08 heures à 16 heures.

POUR LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



SECRETARE GENERAL

KOULLA-SHIRO Sinata

